



**Aux membres
du Conseil intercommunal de
l'ASIRE**

Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal,

Le Conseil intercommunal est convoqué en séance ordinaire le

**Mardi 25 septembre 2018, 20h00
Bioley-Magnoux, grande salle**

Ordre du jour :

00. Ouverture de la séance
01. Procès-verbal de la séance du 26 juin 2018
02. Communications du président du Conseil intercommunal
03. Communications du Comité de direction
04. Préavis 08-2018 Budget 2019
05. Communications (2^e partie)
06. Divers et propositions individuelles

Veuillez recevoir, Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal, mes cordiaux messages,

Le Président :

F.-D. Grossen

Annexes (par courriel) : - PV de la séance du 26 juin 2018
- Préavis 08-2018

Copie(s) :

- Préfecture du Gros-de-Vaud (par courriel)
- Comité de direction (par courriel)
- Directions des établissements (par courriel)
- Greffes communaux (par courriel) (pour affichage)
- Aux délégués suppléants (par courriel)

Poliez-Pittet, le 13 septembre 2018

Pour rappel : les membres suppléants ne siègent que s'ils remplacent des membres titulaires.